

# Programme de Formation

## CPT10 - Les opérations de fin de gestion



### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 26/11/2026

*fin* 26/11/2026

### Contenu pédagogique

#### **Public visé**

Personnels de l'État, des collectivités locales et des établissements publics, gestionnaires chargés des opérations de fin de gestion



#### **Objectifs pédagogiques**

Préparer les opérations de fin de gestion pour assurer une qualité d'exécution et un basculement d'un exercice sur l'autre en ayant intégré l'ensemble des opérations à rattacher à l'exercice



#### **Description**

##### **1. La gestion et sa maîtrise au cours de l'exercice**

- Les engagements juridiques et la programmation
- La notion d'exercice et de rattachement
- Le suivi des autorisations d'engagement et crédits de paiement
- Le lien avec les reports

##### **2. La sincérité de la gestion**

- La période
- Le respect de l'échéancier
- La prise en charge du service fait

##### **3. Le rôle des acteurs de la chaîne de la dépense**

- Les crédits centraux et les crédits déconcentrés
- La gestion de la masse salariale et la fongibilité
- La communication R Prog, R BOP, RUO
- Le suivi et les moyens de reporting sur l'exécution



- Le contrôle interne

#### 4. La comptabilité budgétaire et la comptabilité générale

- Le cadre budgétaire (les titres)
- Le cadre comptable (classes et comptes)

#### 5. La fin de gestion

- La circulaire du budget
- Le fondement juridique
- La distinction entre services facturiers et services traditionnels

#### 6. Les opérations de fin de gestion

- Les charges à payer et restes à payer
- Les extournes
- Les amortissements et immobilisations

#### 7. La modernisation du système comptable de l'État

- Chorus
- Les outil de gestion de la masse salariale
- Les relations avec les contrôleurs (CBCM, Contrôleurs généraux)

#### 8. La certification des comptes de l'État

- Les opérations de certification des comptes
- L'évolution des responsabilités des acteur



#### **Prérequis**

Connaître la gestion d'une collectivité publique.



#### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud